

PROJET
PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs

Louis Dumont

VACANCES AUTOMNE
2025





SOMMAIRE

Introduction

Présentation

- Service enfance Jeunesse
- L'accueil de loisirs
- Le public

Intentions éducatives et objectifs

pédagogique

- Le projet éducatif
- Intentions
- Objectifs

Organisation et fonctionnement

- Modalités d'inscriptions
- Journée type et fonctionnement
- Santé / Sécurité
- Les rôles de chacun
- La communication

Plannings

- En cours

INTRODUCTION



Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (chiffres INSEE 2021)

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

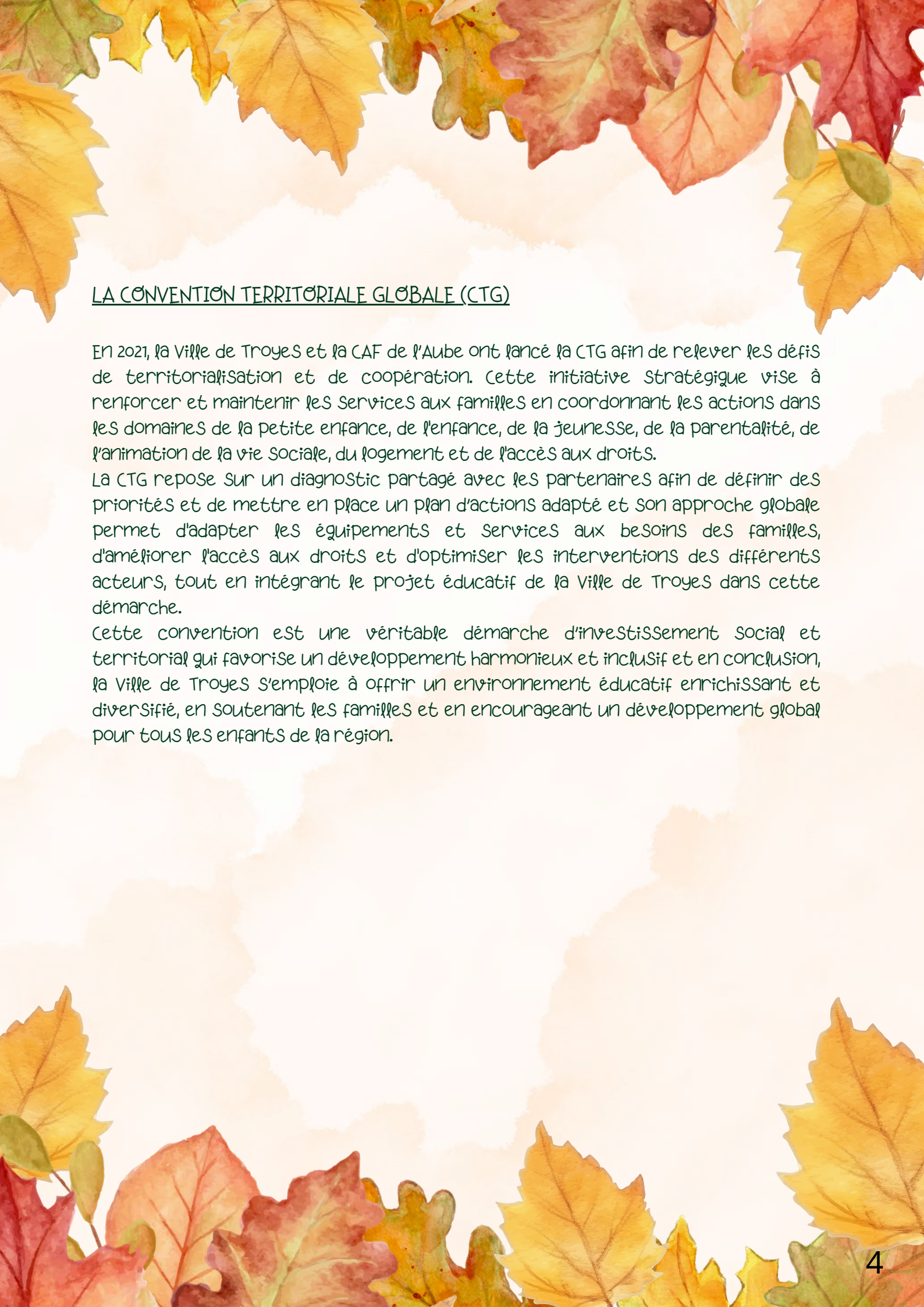
Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé PEDT avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « plan mercredi » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le PEDT a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la CTG afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La CTG repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Service Enfance et Jeunesse
1 rue de la Tour 10000 TROYES
Tél: 03.25.70.47.80

La ville de Troyes compte 7 accueils de loisirs, soit 452 places disponibles pour les enfants de 3 à 12 ans



LA VILLE DE TROYES COMPTE 7 ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs offrent un mode d'accueil des enfants chaque mercredi et en période de vacances scolaires. Ils proposent des activités éducatives et ludiques, adaptées à différentes tranches d'âge et visant à favoriser l'épanouissement des enfants. Pour répondre aux besoins des familles et leur permettre de concilier vie familiale, vie sociale et professionnelle, la Ville de Troyes met en place une offre de service élargie, sur la base de trois formules : journée complète sans repas, journée complète avec repas ou demi-journée.

1 Louis-Dumont 125, rue Étienne-Pétron 06 11 37 59 02 Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires. • Journée complète sans repas : accueil de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h15 • Journée complète avec repas : accueil de 9h30 à 18h15	2 Vassoules 6, rue des Vassoules 06 46 54 19 55 Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires. • Journée complète sans repas : accueil de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h15 • Journée complète avec repas : accueil de 9h30 à 18h15	3 Marais 80 bis, rue des Marais 06 04 52 12 51 Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année). • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 18h1 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 18h	4 Sénardes 10, rue Jean Camille-Niel 3, allée Yves-de-Copainville 07 77 70 59 36 Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année). • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 18h1 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 18h
5 Jules-Guesde 2, boulevard 14-juliet 72, rue Charles-Gros 06 33 84 93 82 Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année). • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 18h1 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 18h1	6 Point-du-Jour 11, rue Chesterfield 2, place de Solist 06 75 21 11 21 Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année). • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 18h1 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 18h1	7 René-Peltier 110 bis, av. Edouard-Herriot 06 11 37 59 10 Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année). • Journée complète sans repas : accueil de 9h à 12h et de 13h30 à 18h1 • Journée complète avec repas : accueil de 9h à 18h1	

● 3-6 ans
● 6-12 ans
● 3-12 ans

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Louis Dumont



AL Louis Dumont
135 rue Etienne Pédron
10000 Troyes
06 11 37 59 02

Bâtiment AL

- un bureau (direction)
- 2 salles d'activités
- 1 salle de motricité (mutualisée)
- 1 cuisine
- des sanitaires enfants et adultes
- 1 cour

La structure se situe dans l'enceinte de l'école Louis Dumont.
Le site est mutualisé et se compose de 2 bâtiments

Bâtiment école

- 1 dortoir
- des sanitaires enfants et adultes
- 1 hall avec porte-manteaux
- 1 cour

La restauration collective est organisée sur place

LE PUBLIC

	3-5 ANS
Physique	Découverte de son corps Besoin de se dépenser et de temps calmes Ne mesure pas sa force Développe sa dextérité A besoin d'un rythme de vie régulier Est dans l'apprentissage de l'hygiène et de la propreté
Psychologique et intellectuel	Passe par la phase du complexe d'œdipe Positionnement de l'individu et du caractère : «Veut pas ! Non ! Temps d'attention et de concentration très court L'imaginaire est en plein développement Acquisition du langage Développement de la mémoire et de la curiosité Début du contrôle de soi A besoin de repères constants
Affectif	Très sensible à l'avis de l'adulte : besoin de justice équitable Importance du doudou : attache aux repères familiaux Besoin de sécurité, de tendresse Très influençable Importance de l'explication de chaque acte : sinon ne comprend pas son erreur Ont des sentiments purs envers les enfants et les adultes : sans arrière-pensées
Sociologique	Séparation de la cellule familiale Découvre de nouveaux environnements et repères Début de la vie en collectivité Début du langage Apprentissage de l'autonomie Aime à être responsabilisé et à aider les adultes Copie le comportement familial quand il est dans une collectivité

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les accueils périscolaires les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes » ainsi que des accueils de loisirs périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Objectifs éducatifs (extrait du Projet Éducatif) :

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation : en suscitant le désir de connaissance et de savoir-faire, en encourageant l'expression et la confrontation d'idées, et en rendant les enfants acteurs de leur quotidien et des animations.
- Encourager les réussites : en veillant à la cohérence et à la complémentarité entre les différents temps de l'enfant, tout en privilégiant le jeu et l'approche ludique.
- Promouvoir le bien-être et la santé : en favorisant la découverte d'activités physiques et sportives, en respectant les rythmes biologiques de l'enfant et en participant à l'éveil au goût.
- Participer à la construction citoyenne : en proposant des actions permettant de s'approprier la cité, en développant l'esprit d'initiative et l'esprit critique, et en ouvrant des espaces de discussion et de débat.
- Valoriser le respect : dans la relation d'égalité filles-garçons, dans l'attention portée à la place de chacun au sein du groupe, et dans l'appréhension des différences et des diversités.
 - l'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel.

Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement.

La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.



INTENTIONS

Les enfants âgés de 3 à 6 ans sont dans une période charnière de leur développement. C'est durant ces premières années que se construisent les bases essentielles de la personnalité, des compétences sociales, émotionnelles et cognitives. Cette étape de la vie est marquée par l'exploration de soi, la découverte des émotions, et l'entrée progressive dans la vie collective, notamment à travers l'école maternelle et les structures de loisirs.

En tant qu'accueil de loisirs, nous avons un rôle éducatif à part entière ET complémentaire de celui des familles et de l'école. Nous offrons aux enfants un cadre moins formel, mais structurant, qui favorise l'expérimentation, le jeu, la socialisation et la construction de repères affectifs et sociaux.

↳ Un accompagnement du développement global de l'enfant

Les compétences psycho-sociales (CPS) — telles que la connaissance de soi, la gestion des émotions, la communication, l'empathie, ou encore la résolution de conflits — sont aujourd'hui reconnues comme des facteurs déterminants du bien-être de l'enfant et de sa capacité à s'épanouir dans la société (Source OMS, Santé publique France).

Ces compétences ne sont pas innées : elles s'acquièrent progressivement, à travers des expériences concrètes, des situations de vie collective, et grâce à un accompagnement adapté des adultes. Le cadre souple et bienveillant de l'accueil de loisirs permet justement de proposer ces expériences de manière ludique, rassurante et progressive.



🍌 Répondre aux besoins actuels des enfants

Dans le contexte actuel, marqué par une évolution rapide des modes de vie (usage massif des écrans, rythmes familiaux intenses, isolement social...), les enfants peuvent rencontrer des difficultés à gérer leurs émotions, à interagir positivement avec leurs pairs, ou à exprimer leurs besoins autrement que par des comportements inadaptés.

L'équipe d'animation constate donc une augmentation des tensions entre enfants, une plus grande fatigabilité émotionnelle, et une difficulté croissante à respecter les règles de la vie collective.

✿ Un cadre sécurisant pour apprendre à vivre ensemble

L'accueil de loisirs est un lieu riche en interactions, en expérimentations sociales, en apprentissages informels. C'est un laboratoire du vivre ensemble, où chaque journée offre des opportunités pour développer les compétences psycho-sociales : apprendre à attendre son tour, à partager, à exprimer son désaccord sans taper, à demander de l'aide, à comprendre ce que ressent l'autre...

Mais ces apprentissages ne se font pas "tout seuls". Ils nécessitent un cadre bienveillant, stable et lisible, ainsi qu'une intention pédagogique claire de la part des adultes.

Face à ces constats, l'équipe d'animation a décidé de mettre en place un projet qui permette :

- D'accompagner les enfants dans leurs apprentissages sociaux et émotionnels,
- De leur offrir des repères rassurants,
- De contribuer à un climat collectif plus apaisé et propice à l'épanouissement de chacun.
- Proposer aux enfants des activités ludiques et adaptées qui favorisent leur développement global,

OBJECTIFS

Valeur éducative	Objectifs éducatifs	Objectifs Pédagogiques	Objectifs Opérationnels
Favoriser l'épanouissement de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités.	Favoriser l'autonomie, l'acquisition de l'autonomie et la responsabilisation en suscitant le désir de connaissance et de savoir-faire, en favorisant l'expression et la confrontation d'idées, en rendant les enfants acteurs du quotidien et des animations.	Favorisant l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge	1. Accompagner et encourager l'enfant dans les gestes de la vie quotidienne (cantine, toilette, lors de l'habillage...)
			2. Développer des activités lui permettant d'être autonome et ne surtout pas faire à sa place
			3. Permettre à l'enfant de se responsabiliser grâce à un tableau des 'rôles'
		Développer les compétences socio-émotionnelles	1. Encourageant les activités de groupes
			2. Favorisant les temps de discussions
			3. Favoriser les jeux de coopération
			4. Favorisant les jeux de rôles et histoires basées sur les émotions
	Promouvoir le bien-être et la santé : en favorisant la découverte d'activités physiques et sportives ; en respectant les rythmes biologiques de l'enfant.	Permettre à l'enfant de se reconnecter	1. Favoriser les activités en extérieur
			2. En créant une boîte 'famille'
			3. Laisser de la place pour le temps libre
			4. Aménager un coin cocoon permettant à l'enfant d'aller se reposer quand il en a besoin

MODALITES D'INSCRIPTIONS

L'inscription à l'Accueil de Loisirs est possible pour tout enfant mineur, scolarisé et âgé de trois ans minimum dans le trimestre qui suit le 1er jour de fréquentation de l'accueil de loisirs et six ans maximum.

L'inscription pour les vacances est périodique .

Elle est disponible sur le portail famille.troyes.fr, à l'Espace Audiffred ou dans les maisons de quartiers.

L'organisation des A.L. nécessitant notamment la mobilisation d'animateurs pour l'encadrement des enfants et le cas échéant l'organisation du transport, pour chaque période, une date limite d'inscription est arrêtée :

- VACANCES : au plus tard 7 jours calendaires pleins avant la fréquentation (extrait du règlement intérieur art.3)

Pour les enfants ne fréquentant pas une école publique Troyenne, un certificat de scolarité est nécessaire.



Les tarifs

LE DÉROULEMENT DE MA JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

le matin

Temps d'accueil



Je dis bonjour
et j'installe
mes affaires



Rituels du matin



On discute, on
danse ...



Activités



Je teste, je crée, je
découvre



Récréation
du matin



Je joue avec mes
camarades



Repas



Je goûte, je dis ce
que j'aime ou non

l'après-midi

Temps calme
ou sieste



Je me repose,
j'écoute une
histoire ...



Activités



Je bouge, je joue,
je crée ...



Temps libre



Je me détend, je
discute ou joue
avec les copains



Goûter



On goûte tous
ensemble



Rituels du soir



On fait le point sur
la journée, nos
émotions ...



Temps
d'accueil



Je dis au revoir
aux animateurs et
aux copains

TEMPS D'ACCUEILS

Accueil du matin:

Un animateur se positionne à la borne d'accueil et via le visiophone contrôle et note les départs sur le cahier de présence.

L'autre va ensuite à la rencontre des parents pour accueillir l'enfant et pouvoir prendre en compte les informations transmises par ces derniers (fatigue, personne venant chercher ou autre...)

Accueil du Soir:

Nous avons décidé de faire 2 accueils différents:

- un pour le groupe des petits (situé au portillon de la cour de l'AL)

Les familles du groupe des petits ayant plus de questionnement et besoin d'un accueil un peu plus individualisé.

- un pour les groupes des moyens et grands avec le même fonctionnement que le matin

TEMPS D'ACTIVITÉS

Les activités ne servent pas seulement à occuper le temps libre des enfants.

Elles sont des outils pour apprendre, s'épanouir, socialiser et s'amuser, tout en accompagnant l'enfant dans son développement global.

Elles ont plusieurs fonctions éducatives, sociales et ludiques essentielles :

Développement global

Les activités aident votre enfant à grandir : physiquement, intellectuellement, socialement et émotionnellement.

Apprendre à vivre ensemble

Elles permettent à votre enfant de coopérer, partager et respecter les autres.

Epanouissement et expression

Votre enfant peut exprimer sa créativité, sa curiosité et renforcer sa confiance en soi.

S'amuser en toute sécurité

Les activités offrent un temps de jeu constructif et sécurisé.

Lors de la confection des plannings, l'équipe d'animation a décidé de n'inscrire que les activités phares de la journée. Les autres activités seront mises en place en fonction des besoins des enfants (fatigue...)

REPAS

LE TEMPS DU DÉJEUNER

Ces temps favorisent les échanges, les discussions et développent aussi l'autonomie et à la responsabilisation. L'équipe d'animation privilégiera une organisation avec ces objectifs.

Les animateurs seront garants de ces moments d'éducation à la santé et au partage. Les enfants seront donc invités à communiquer davantage sur leur degré d'appétit afin d'éviter un maximum le gaspillage de nourriture.

La restauration collective est gérée par la collectivité et préparée par le prestataire Sodexo. Les menus sont affichés à l'Accueil de Loisirs et sur le portail famille.troyes.fr.*

L'équipe proposera aussi des repas hors de la cantine, type « pique-niques et repas randonnées », permettant de s'affranchir des contraintes horaires et d'intégrer les repas dans l'imaginaire de la journée par exemple.

LE GOÛTER

Le goûter est fourni par notre prestataire (Sodexo).

A partir de 16h, il est servi par les animateurs, celui-ci est diversifié et est un moment pendant lequel l'équipe et les enfants effectuent un retour sur la journée.



Les menus



Les menus HYP0



TEMPS DE SIESTE

Il a plusieurs avantages:

- permettre à l'enfant de se libérer des tensions accumulées dans la matinée
- transférer les nouvelles connaissances dans la région de son cerveau responsable de la mémoire à long terme. Il doit être sécurisant et accompagné.

Le temps de sieste concerne principalement les petits âgés de 3 ans et tout autre enfant demandeur. Afin de permettre un vrai temps de repos, une ambiance calme et tamisée est mise en place. Au bout de 45min si l'enfant ne dort pas, il lui sera proposé de se lever ou bien de rester dans la salle pour continuer son repos.

Nous considérons que le besoin de sommeil est souverain et que chaque enfant est à même de connaître son propre rythme. Ainsi un enfant a la possibilité de se reposer dès qu'il le souhaite, qu'importe son âge ou l'heure de la journée.

Si un enfant s'endort, nous le laisserons donc dormir avec comme heure maximale de réveil celle du goûter = 16h

TEMPS CALME

Le temps calme sera lui un temps animé avec des activités comme l'intitulé le laisse penser, plus calme que celles proposées durant la journée. Ainsi nous y verront de la relaxation, des ateliers dessins, ateliers autonomes, jeux de sociétés...

Mais cela correspondra également à aménager un espace calme avec musique, histoires coussins, coin « cocooning » etc.) afin que les enfants puissent se poser mais correspond uniquement aux enfants demandeurs.

Pour tous, ce moment doit être calme et permettre à chacun de se ressourcer après le repas.



TEMPS LIBRE

Ce temps permettra à l'enfant sans s'en rendre compte de développer sa confiance en soi, ses habilités sociales, favoriser la pensée créative... Mais pour cela les postures des animateurs se doivent de le permettre.

Nous avons donc décidé d'organiser notre semaine en plusieurs temps:

- Lundi: **Laisser Jouer**
- Mardi: **Jouer Avec**
- Mercredi **Donner à jouer**
- Jeudi **Faire Jouer**
- Vendredi: **Laisser Jouer**

LAISSER JOUER

C'est reconnaître que le sens du jeu nous est extérieur, que les joueurs ne peuvent pas et ne veulent pas tout faire connaître, tout partager. **Les enfants décident du jeu et des règles du jeu auquel ils veulent jouer.**

L'animateur est en retrait et permet ainsi aux enfants de jouer ou d'inventer leur jeu. Il observe, écoute, comprend... Cette situation permet d'étudier les comportements des enfants. Il a un rôle de médiation.

L'animateur n'a pas de rôle déterminé vu qu'il ne propose ni ne s'impose auprès des joueurs. Cependant il est recommandé qu'il assure une certaine présence en cas de conflits ou de mise à l'écart de certains joueurs.

DONNER À JOUER

C'est mettre à la disposition des joueurs une vie relationnelle et un cadre matériel qui suscite l'activité ludique.

L'animateur enrichit le milieu afin de susciter la curiosité, l'imagination des enfants.

Aménagement d'une salle, d'un coin jeux... Mise à disposition de matériel, jouets, jeux, matériaux divers...

Ce n'est pas de la surveillance. L'animateur est actif en suscitant l'activité ludique. Les enfants sont libres de leur choix.

JOUER AVEC

C'est être partenaire à niveau égal avec les autres joueurs.

L'animateur se propose comme joueur, mais ne s'impose pas..

L'animateur a pleinement saisi le sens du jeu et peut s'y introduire sans le détourner ou le transformer dans son sens.

L'animateur accepte donc les règles. Il n'a pas le rôle de leader.

En participant, il fait participer (en faisant participer ceux qui n'ont pas leur place...). L'animateur ne programme pas ses interventions à l'avance. Il veille à la sécurité et est garant de la continuité du jeu. Il est toujours conscient de son statut d'adulte.

D'une part l'animateur est considéré par l'enfant comme un bon joueur capable de faire gagner son équipe, et d'autre part l'enfant aime se mesurer à l'animateur pour savoir ce qu'il vaut à côté de lui.

FAIRE JOUER

C'est décider d'organiser le jeu pour un ou plusieurs joueurs. Les joueurs doivent adhérer volontairement au jeu pour y être acteurs.

L'animateur organise, fixe les règles. Il est garant de celles-ci. Il décide, tranche, **arbitre**.

Il fait débiter le jeu et l'arrêter. **L'animateur ne joue pas**, il veille au bon déroulement du jeu.

Tout se déroule selon un scénario éducatif qu'il a prévu. Inutile de préciser que dans ce cas, l'animateur devra être vigilant sur les règles qu'il propose pour ne pas faire échouer le jeu et pour ne pas mettre les enfants en situation d'échec.

SANTÉ SÉCURITÉ

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1- Fiche Sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n° 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.

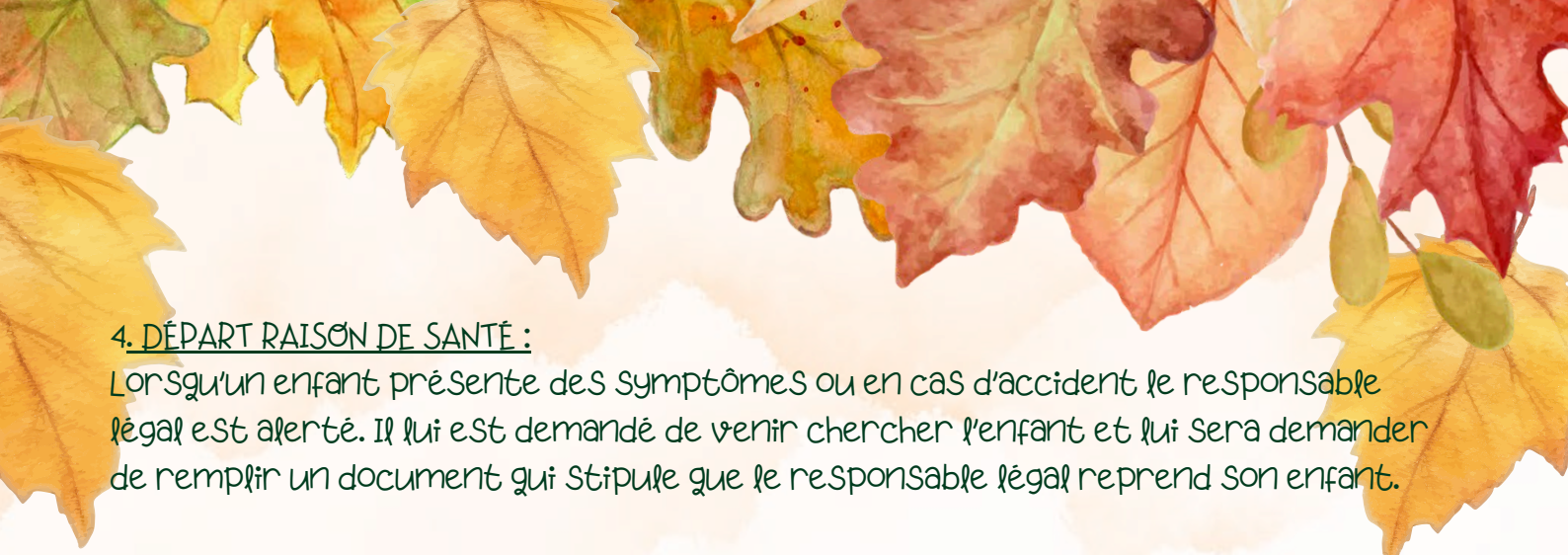


Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements).

À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.



4. DÉPART RAISON DE SANTÉ :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. ACCIDENTS ET DÉCLARATIONS D'ACCIDENT :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour les centres de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. CONSIGNES D'INCENDIE ET PPMS :

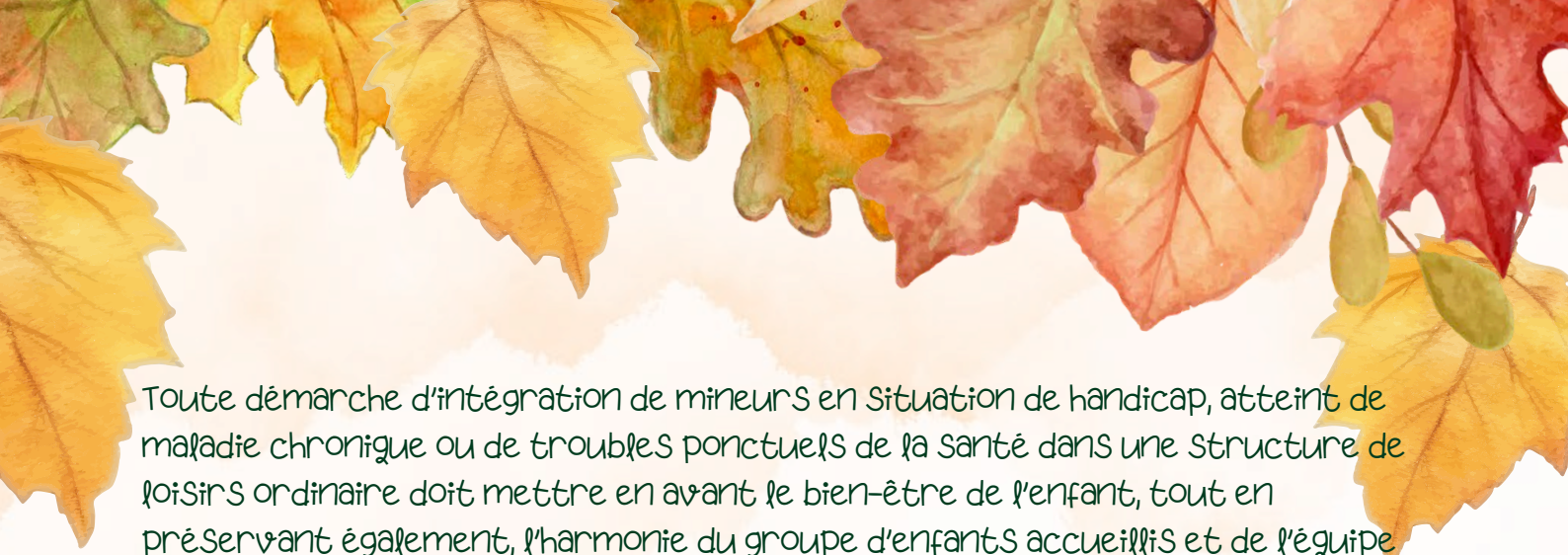
Sur chaque site AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les Accueils de Loisirs concourent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique lorsque leur état de santé est compatible avec la vie en collectivité.

Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de restauration collective qui nécessite la mise à la mise en place d'un P.A.I.

La Ville de Troyes a mis en place un certain nombre de mesures et de recommandations destinées à favoriser leur intégration : renforcement des équipes d'animation en nombre, en fonction des besoins d'accompagnement, Stages de formation, rencontre des familles.



Toute démarche d'intégration de mineurs en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou de troubles ponctuels de la santé dans une structure de loisirs ordinaire doit mettre en avant le bien-être de l'enfant, tout en préservant également, l'harmonie du groupe d'enfants accueillis et de l'équipe d'animation.

L'accueil d'enfants en situation de handicap qui nécessite des conditions matérielles et pédagogiques adaptées doit faire l'objet d'un contrat d'accueil et d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Un entretien préalable avec le(s) responsables légaux permettra de définir en amont les adaptations nécessaires pour prévenir les difficultés et les sentiments d'échec ou de rupture, tant pour les familles concernées que pour l'équipe d'animation.

Ce temps d'échange avec le(la) chef(fe) de Service Accueil Enfance Jeunesse de la Ville de Troyes et le(la) directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs concerné est systématiquement réalisé afin d'échanger sur la situation l'enfant et de répertorier les informations sur le contrat d'accueil. Le cas échéant, la Ville de Troyes pourra faire appel aux services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ou aux coordinatrices départementales handicap.

Il permet d'évaluer les conditions d'accueil et d'établir un contrat d'accueil les détaillant.

Une période d'essai progressive peut-être mise en place si besoin.

Il pourra être demandé un certificat médical d'aptitudes/inaptitudes aux activités pratiquées à l'A.L. (extrait règlement intérieur art.2)

ROLES DE CHACUN

DIRECTEURS

Elabore et conduit avec l'équipe d'animation le **PROJET PEDAGOGIQUE**, en mobilisant les **MOYENS** adaptés

PASSURE la **GESTION PEDAGOGIQUE** (garant des orientations éducatives...)
TECHNIQUES (réèglementation, sécurité...)
et **ADMINISTRATIVE** (présences...)

MOBILISE les principaux acteurs pour assurer une prise en compte de l'enfant accueilli dans sa globalité

ANIMER et GERE l'équipe d'animation

L'**INTERLOCUTRICE** privilégiée des **FAMILLES** et veille aux conditions de rencontre avec elles afin de favoriser un échange de qualité



Ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants accueillis, met en oeuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veille au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

ANIMATEURS

Assurer la **SECURITE**
physique et morale
des mineurs

Accompagner les
mineurs dans la
REALISATION
de leurs projets

Participer à l'**ACCUEIL**,
à la communication et
au développement
des relations entre les
différents acteurs

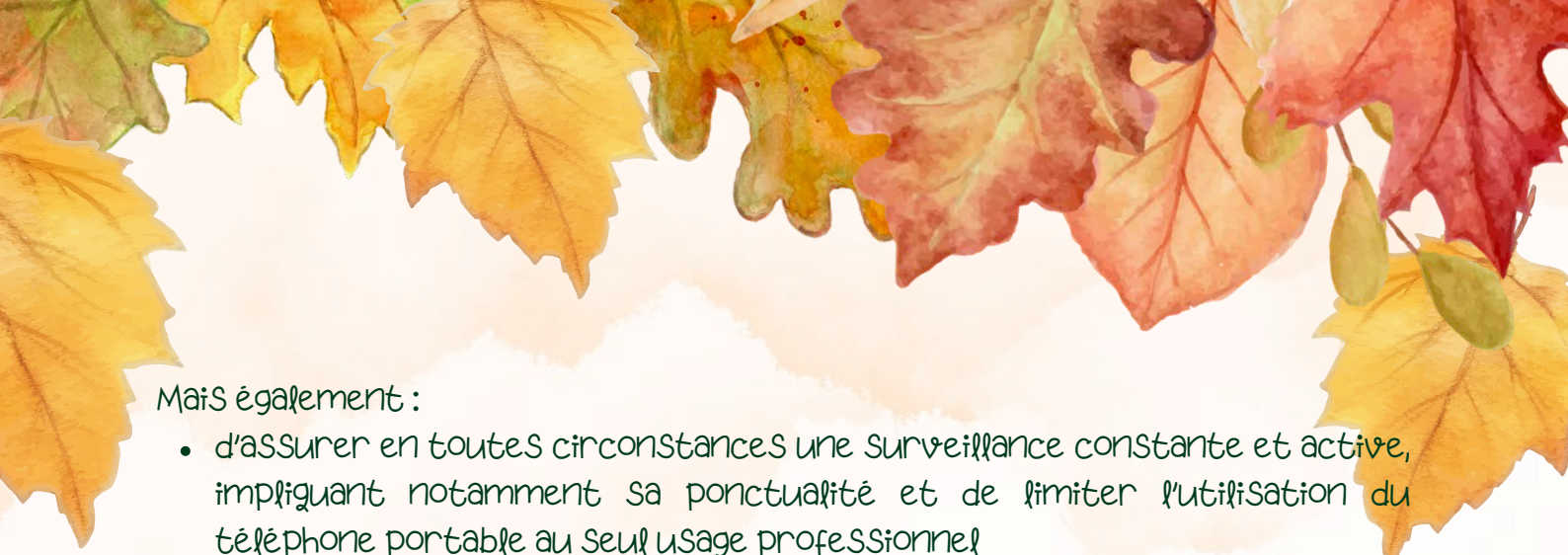
Encadrer et **ANIMER**
la vie quotidienne
et les activités



Participer, au sein de
l'équipe, à la mise en oeuvre
d'un **PROJET PEDAGOGIQUE** en
cohérence avec le Projet
Educatif dans le respect du
cadre réglementaire

L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance d'animation, d'activité pédagogique...

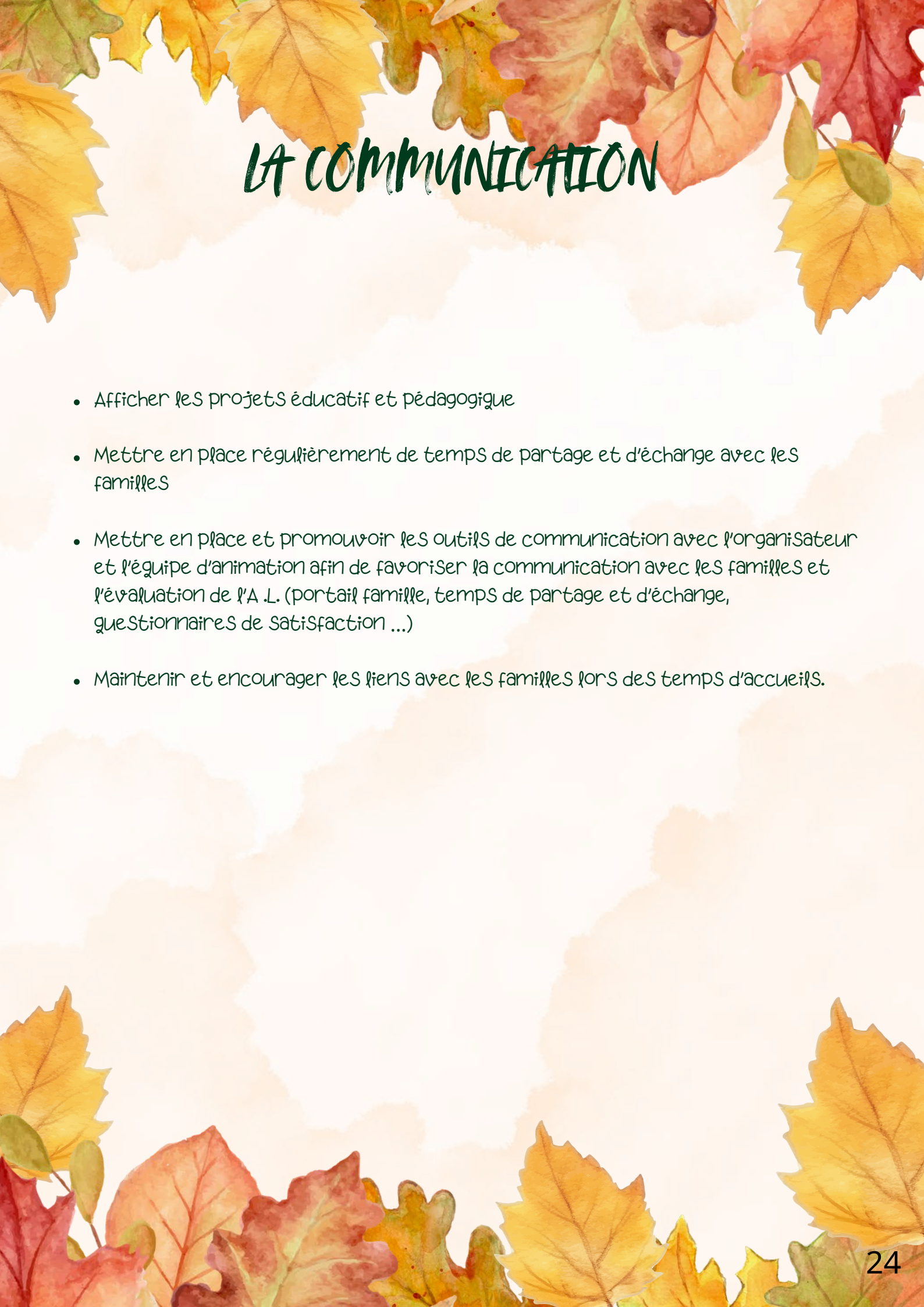
Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant



Mais également :

- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue
- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation
- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant
- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation

Il est demandé à chaque encadrant d'informer immédiatement les responsables identifiés de la ville de Troyes, de toute situation qui lui semblerait de nature à compromettre le bien-être et la sécurité physique, morale et affective des enfants, ceci afin que les mesures nécessaires puissent être mises en oeuvre dans les plus brefs délais



LA COMMUNICATION

- Afficher les projets éducatif et pédagogique
- Mettre en place régulièrement de temps de partage et d'échange avec les familles
- Mettre en place et promouvoir les outils de communication avec l'organisateur et l'équipe d'animation afin de favoriser la communication avec les familles et l'évaluation de l'A.L. (portail famille, temps de partage et d'échange, questionnaires de satisfaction ...)
- Maintenir et encourager les liens avec les familles lors des temps d'accueils.

Troyes

Accueil de Loisirs Louis Dumont
135 rue Etienne Pédrion
10 000 Troyes
06 11 37 59 02
7h30 - 18h15



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour la semaine du 20 au 24 octobre 2025

Les petits

Les moyens

Les grands

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi

20 octobre

Mardi

21 octobre

Mercredi

22 octobre
23/10

Jeudi

23 octobre

Vendredi

24 octobre

RITUELS DU MATIN : Eveil corporel, danse, « Comment ça va ? », Emotions ...

Mes projets

- « TOUS DEHORS » ce projet aura pour but de permettre aux enfants d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure. Ce temps sera fluctuant en fonction des besoins des enfants, de la météo ...
- « DE JOUEUR A COACH » durant cette période, les enfants du groupe des grands s'initieront au TCHOUKBALL (jeu de ballon). Après avoir appris les bases, ils deviendront coach pour entrainer dans cette initiation les enfants du groupe des moyens et des petits.

Matin

« Bonjour l'automne »
(Jeux de connaissance)

« Photomaton »
(Activité créative)

« Pomme de reinette »
(Activité créative)

« Les gouttes bondissantes »
(Activité d'expression)
(Activité créative)

« Les belettes »
(Jeu sportif)

« Bien dans mes bottes »
(Activité créative)
« Jolie couronne »
(Activité créative)

« Dans la nature »

« D'un arbre à l'autre »
(Parcours de motricité)
« Pris dans la toile »
(Parcours de motricité)

Tournoi festif



TEMPS MERIDIEN - REPAS
TEMPS SIESTE / TEMPS CALME

Après-Midi

« Feuille rousse »
(Activité créative)

« Découverte Tchoukball »
(Initiation sportive)

« Course des saisons »
(Jeu Sportif)

« Je vise et je marque »
(Initiation sportive)

« Je respire »
(Activité d'expression)

« Minimatch »
(Initiation sportive)

« J'apprends avec les grands »
(Initiation sportive)

« Je deviens coach »
(Initiation sportive)

Et si les parents venaient s'amuser avec nous?
-Spectacle
-Ateliers sportifs

RITUELS DU SOIR : Emotions, Evaluation de la journée ...

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Troyes

Accueil de Loisirs Louis Dumont
135 rue Etienne Pétron
10 000 Troyes
06 11 37 59 02
7h30 – 18h15



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Programme des activités de vos enfants pour la semaine du 27 au 31 octobre 2025

Les petits

Les moyens

Les grands

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi

27 octobre

Mardi

28 octobre

Mercredi

29 octobre
23/10

Jeudi

30 octobre

Vendredi

31 octobre

RITUELS DU MATIN : Eveil corporel, danse, « Comment ça va ? », Emotions ...

Mes projets

- « TOUS DEHORS » ce projet aura pour but de permettre aux enfants d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure. Ce temps sera fluctuant en fonction des besoins des enfants, de la météo ...
- « MINIS CITOYENS » durant cette période, les enfants du groupe des grands s'initieront au code de la rue. Sous forme de saynètes, de jeux et d'initiation trottinette, ils apprendront le vivre-ensemble afin de partager la rue entre piétons, vélos, voiture et autres engins roulants.

Matin

« Comment je suis »

(Activité créative)
(Activité créative)
« Les règles du de'yor »
(Activité d'expression)

« Petit ogre »

(Activité créative)
« D'une feuille à l'autre »
(Activité d'expression)
(Activité créative)

« Couleurs d'automne »

(Jeu sportif)
« Mr et Mme Mime »
(Activité d'expression)
« On passe le code »
(Activité créative)

« Petit livret »

(Activité créative)
(Activité d'expression)
« On passe le permis »
(Activité créative + sportive)

Journée festive

Parcours de motricité géant
« Je me transforme en ... »
Danse
...

« C'est quoi ce pa » TEMPS MERIDIEN - REPAS
TEMPS SIESTE / TEMPS CALME

Après-Midi

« La tempête »

(Jeu sportif)
« Sur 2roues »
(Activité sportive)

« Ballade sensorielle »

(Sortie nature)
« Parcourstrottinette »
(Activité sportive)

« Je respire »

(Activité d'expression)
« On s'entraîne »
(Activité sportive)

« J'apprends avec les grands »

(Initiation sportive)
« Rallye »
(Sortie trottinette)



RITUELS DU SOIR : Emotions, Evaluation de la journée ...

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

